CONDITIONS DE L'ABEILLE.

Le Pois LA BEILLE SE LANCE.—DIX PIASTRES PAR AN payable six mois d'avance. On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

2o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu, à moins qu'on n'indique quelque ami à la Nouvelle-Orléans chargé de payer régulièrement. L'abonnement est exigible l'année d'avance.

3o. Aucun abonnement pour la campagne ne sera arrêté à moins que les arrérages ne soient payées, et à moins aussi que celui qui voudra suspendre son abonnement, en ait fait connaître son intention par écrit, à l'Abeille seulement, huit jours avant l'expiration de l'abonnement courant.

4o. Les Avis se publient en ANGLAIS et en FRANÇAIS. On ne les admet pas dans une seule langue. Le prix est UNE PIASTRE pour chaque insertion, pour la première insertion, c'est-à-dire une piastre pour chaque langue, et cinquante cents pour les insertions subséquentes.

5o. Les Avis qui seront publiés par un nombre déterminé de fois sans indiquer quels la première insertion, c'est-à-dire une piastre pour chaque langue et par chaque publication.

6o. Les avis écrits à vendre d'insertion sans publication, et portés jusqu'à ce qu'on les arrête, que de deux mois seront aussi exigés.

7o. On prend des abonnements à l'année pour la publication des avis commerciaux, à raison de cinquante piastres.

8o. Les lettres adressées à l'éditeur doivent être affranchies, dans le cas contraire, elles seront à la poste.

9o. Les abonnés qui ne recevront pas régulièrement leur gazette sont priés d'en informer l'éditeur.

10o. Les portages de l'*Abeille* n'ont le droit ni de ne pas être un abonné, ni celui de suspendre un abonnement.

Paquebot régulier entre la N Orléans et Natchez.—Le bateau à vapeur MISSOURI FULTON, capitaine Ecrin, partira régulièrement pour le Natchez, et tous les ports intermédiaires tous les mardis à 10 heures précises du matin. Pour frets ou passage s'adresser à bord.

GRIVOT & PAIGE, 14 rue Poydras.

N B—Ce batiment est neuf, et construit principalement pour des passagers 17 jan

POUR LOUISVILLE.

Le bateau à vapeur NORTH AMERICA, capitaine Russell, partira très incessamment pour le Kentucky port, et les autres intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

12 janv FORSYTH, GOODWYN & Co.

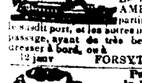

Paquebot régulier entre la Nouvelle Orléans et les Attakapas.—Le beau et remarquable bateau à vapeur MONMOUTH, John W. Dough capitaine va, commencer à faire comme remarquer régulier entre la Nouvelle Orléans, et St. Martinville, et tous les ports intermédiaires, partant de la Nouvelle Orléans tous les dimanches à deux heures de l'après midi s'adresser à HOSKINS & WILCOCKS.

BERMAN & BROTHERS

P S. Les dettes de l'équipage ne seront payées que quand elles seront accompagnées de l'ordre du capitaine. 5 janvier.

Pour les ports de E.-Unis.

POUR NORFOLK, CITY POINT ET RICHMOND, (Virginie).—Le beau brick paquebot ORION, capitaine Card, du tiers de 160 tonneaux, est prêt à recevoir son fret. Pour fret ou passage, s'adresser à

19 janv ROBINSON & Co. 45, rue du Canap.

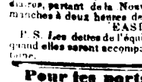

POUR PHILADELPHIE.—Le brick Daniel Kibby, capitaine Anthony, est maintenant prêt à prendre son chargement, et sera à la côte pour prendre du fret.

Pour fret ou passage s'adresser à

12 janv. HOSKINS & WILCOCKS. 53 rue du Camp.

POUR BOSTON.—Le LÉONIDAS, capitaine Crocker, à passer en chargement, pour prendre ce jour ou partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à BAILEY & ABBOTT.

10 janv 14, rue Bienville.

POUR PENSACOLE.—La goelette fine voilière ATLANTIC, capitaine Stevens, est prête à expédié pour le port ci-dessus sans délai. Pour fret s'adresser à GRIVOT & PAIGE.

13 déc 14, rue Poydras

Pour Boston.—Le brick de première classe GEORGE, fin voilier, capitaine Wise, a la plus grande partie de son chargement engagé et commencera à prendre sa cargaison. Pour fret ou passage s'adresser à BAILEY & ABBOTT, 14 rue Bienville

POUR BALTIMORE.

Le brick CARROLL, cap. Mitchell, ayant les trois quarts de son chargement engagé et sera expédié sous peu, pour fret ou passage, s'adresser à BAILEY & ABBOTT.

12 janv rue Bienville No. 14

POUR BALTIMORE.—Le brick de 1ère classe ARGO, capitaine Hutchins ayant la plus grande partie de son chargement assuré sera expédié sous peu.

Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord HOSKINS WILCOCKS.

19 janv No 51 rue du camp.

POUR MOBILE

La goélette Black Hawk, fine voilière, capt. Doane, sera expédiée sous peu pour le port. Pour le restant du fret, s'adresser à FORBUSH & STEBBINS,

11 janv 85, rue de la Commune.

POUR PENSACOLE.

La belle Godiette fine voilière EXCHANCE, cap. Sylvester, sera expédiée sous peu. Pour une partie de son chargement engagée, s'adresser à bord, devant la Place Publique, ou à GRIVOT & PAIGE,

7 janv No 12, Poydras.

POUR PHILADELPHIE.—Le navire JOHN SARGEANT, capitaine Reed, a la plus grande partie de son chargement engagé. Pour fret ou passage s'adresser à bord devant l'Hôtel de la Bourse ou à JAMES REED & Co.

No 39 rue Royale

POUR BOSTON.—Le A 1 brick UNICAS, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Ben, a besoin de 300 balles pour compléter son chargement, pour fret ou passage s'adresser à FORBUSH & STEBBINS.

7 janv 85 rue de la Commune.

POUR NEW-YORK.

A 1 brick GEORGE CODDINGTON, capitaine Bailey, ayant son chargement engagé, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, et de beaux emménagements, s'adresser à BAILEY & ABBOTT,

7 janv 14, rue Bienville.

POUR LA MOBILE

La belle goélette ORBIT, capit. Williams, sera expédiée sous peu. Pour le restant du fret ou passage, s'adresser à bord devant la place ou à FORBUSH & STEBBINS,

11 janv 85, rue de la Commune.

POUR PHILADELPHIE.—Le navire ARCHER, capitaine Marston, ayant la plus grande partie de son chargement engagé sera sous peu. Pour le reste du fret ou passage s'adresser à bord, ou à HOSKINS & WILCOCKS.

57, rue du Camp.

Paquebots pour Savannah.—*Ligne Commerciale*

Le Kentucky, capitaine PAINE.

Le Tantivy, capitaine J. PITCHER.

Ces vaisseaux ci-dessus sont de la première classe, leurs capitaines sont tous des hommes expérimentés.

Le public peut se fier sur toute ponctualité dans le départ.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements s'adresser à L. D. C. WOOD,

15 nov 22, rue Poydras.

Pour les ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL.—Le superbe navire ROBERT FULTON, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine E. Dubs. Pour fret ou passage, s'adresser à

SAM. THOMPSON & Co.

POUR LIVERPOOL.—*Le* A. 1. navire TAMANEND, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

SAM. THOMPSON & Co.

POUR LIVERPOOL.

Le navire AARAB, capitaine Marschall, maintenant en chargement à la presse à coton et en haut, peut prendre 300 balles de coton. Pour fret desquelles s'adresser à

GEORGE GREEN,

No 60, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL.—Le A 1 navire QUEEN ADELAIDE, capitaine Barsaux, sera expédié sans délai pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements s'adresser à BAILEY & ABBOTT.

11 janv rue Bienville No. 14

POUR LIVERPOOL.—Le A 1 navire ABBOTSFORD, capitaine Mitchell, ayant la plus grande partie de son chargement à bord sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord

H CUAMMOCK & Co.

65 rue Gravier

POUR LIVERPOOL.—La barque WOLGA, fine voilière, Davis capitaine, a son chargement engagé. Pour fret ou passage s'adresser à R. GRONING & Co. 5 janv

POUR LIVERPOOL.—Le beau brick OMEGA, Bering capitaine, a son chargement engagé. Pour fret ou passage s'adresser à R. GRONING & Co. 5 janv.

POUR LE HAVRE.—Le superbe navire neuf et fin voilier *Badger*, J. Dyer capitaine, a besoin de 250 balles pour compléter son chargement, pour fret des quelles ou passage s'adresser à BAILEY & ABBOTT.

14 rue Bienville

Pour le Havre.—Le navire AI MERCHANT, capitaine Jordan, a besoin de 250 balles pour compléter son chargement. S'adresser à

L H GALE, 92, rue de la Commune.

Pour Liverpool.—Le navire AI KUTUSOFF, capitaine Taylor, a besoin de 850 balles pour compléter sa cargaison. Pour fret ou passage, s'adresser à

L H GALE, 93 rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—*Le* navire anglais CASSANDRA, capt. Gregg, a besoin encore de 200 balles pour compléter son chargement. S'adresser à M. de LIZARDI & Co.

Pour Liverpool.—Le navire AI DALMATIA, capitaine Gwinlow, sera expédié sous peu. Pour passage s'adresser à

L H GALE, 93, rue de la Commune.

A VENDRE.—La goelette VELASCO, du port de 60 tonneaux, peut porter 700 balles et est en très bon état d'eau, et pourra être nouvellement la presse à coton d'un bas. S'adresser à

JAMES REED & Co,

28, rue Royale

A FRETER.—Le belle goélette WATERWITCH, capitaine Dupuis, prendra du fret pour quelque soit le port de Mexique, s'adresser à M.S. CUCULLU, LAFEVER & Co

19 janv—2

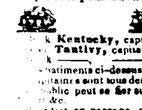

IGNOR E. KRAKAMP, Professeur de Flute, ayant eu conservatoire et primo flutiste à San Carlos de Naples, étant engagé au Théâtre St Charles de cette ville, donnera des leçons de cet instrument. Pour ces conditions, s'adresser rue Grevier, No 118.

19 janv—1m

PIMENT—200 caisses Piment de la Jamaïque, en débarquement du navire Harriet, et à vendre par

GEO. W. HEWES & Co.

19 janv

Pour les ports du Mexique.

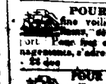

POUR TAMPICO—La belle goélette LADY HOPE, capitaine W. Hopkins, sera expédiée sans délai pour le dit port. Pour fret ou passage, et de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord, ou à

24 déc EGAN, DARBY & Co.

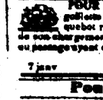

POUR GALVESTON, Baie Texas.—La goélette FRASH, L. A. capitaine Thérelquebec régulier, ayant la plus grande partie de son chargement assuré, partira sous peu, pour fret ou passage ayant de bons emménagements s'adresser à

JAMES REED & Co.,

7 janv No 39 rue Royale.

Pour les Antilles.

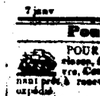

POUR LA HAVANE.—Le brick de 1ère classe, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, Comères, capitaine Treat, est maintenant prêt, à recevoir du chargement et sera bientôt expédié

Pour frêt ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à HOSKINS WILCOCK.

12 janv 51 rue du Camp.

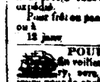

POUR LA HAVANE.—Le beau brick goélette A 1 SEA BIRD, capitaine Hagbert-Cary, sera prêt à recevoir son fret à bord pour le prochain port. Pour fret ou passage, apparte de beaux emménagements, s'adresser à

L H GALE,

15 déc 93, rue de la Commune.

Vendre. Louer ou Frêter.

A FRETER—Le brick MAGOWN, capitaine Dussing, est prêt à prendre charge pour New-York, et ira à la côte pour prendre cargaison pour un port du nord. S'adresser à

HOSKINS & WILCOCKS,

7 janv 51, rue du Camp

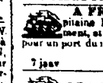

A VENDRE.

Le brick TIGRESS, doublé et chevillé en cuivre, construit de chêne vert à Mason chantelle, équipé de voiler, cordages et prêt à mettre en mer, port de 160 tonneaux—S'adresser à

6 janv QUARLES & Co,

No 51, rue de la Douane

AVIS.

Maison à louer ou à vendre, située rue Dauphine, entre St. Philippe et Orléans—No. 304. S'adresser à J. Ducournau, vis-à-vis la Bourse. 6 jan—3

A LOUER.—Un magasin dans la rue de Chartres, convenable pour le commerce des marchandises sèches ou d'habillements—Aussi le second étage de no 85, rue de Chartres. S'adresser au no 17 rue du Canal. 7 jan

A LOUER.—Cette belle Maison à trois étages, en briques, rue du Canal, entre Rampart et Bourgogne. On peut en donner possession immédiatement. Pour les conditions, s'adresser à G. R. STRINGER,

7 déc 50, rue du Canal.

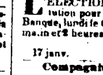

A LOUER—Un magasin dans Bank Alley au ler. Janvier. S'adresser à

16 déc LINCOLN & GRESN.

No 36 rue du Camp.

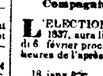

A LOUER—Cette maison à trois étages maintenant occupée par M. W. Kerr, située rue de l'Esplanade entre Condé et Roffignac—On pourra en obtenir la possession le 1er janvier 1837. S'adresser à A. RASH,

20 déc—3t* 26, rue de Chartres.

Avis de Banques et de Comp.

Banque de l'Etat.

Nouvelle Orléans, 19 Janvier 1837.

CETTE institution tire sur Paris et achète des Traites sur Paris et sur le Havre, Nantes, Bordeaux et Marseilles, payables à Paris. 19 jan

Banque de Carrollton.

CETTE Banque achète l'Echange Sterling.

17 jan JOHN NICHOLSON, Caissier.

Banque de Carrollton.

CETTE Banque achète l'Echange sur la Nord.

17 jan JOHN NICHOLSON, Caissier.

Banque de Carrollton.

CETTE Banque achète l'Echange sur la France.

C. 17 jan JOHN NICHOLSON, caissier.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 17 janvier 1837.

L'ELECTION de deux directeurs de cette institution pour l'année 1837 aura lieu à la maison de Banque, lundi le 6 février prochain, entre 10 heures de matin et 3 heures de l'après midi.

RICHARD RELF,

17 janv. Caissier.

Compagnie de Navigation d'Orléans.

15 janvier 1837.

L'ELECTION de douze directeurs pour l'année 1837, aura lieu au bureau de la compagnie Lundi 6 février prochain entre 10 heures du matin et 3 heures de l'après midi.

GUSTAVE F. WEISSE.

18 janv.37 Secrétaire.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Ouest et contre les incendies

Nouvelle Orléans, 9 janvier 1837.

LES directeurs de cette institution, ont déclaré aujourd'hui un dividende de 10 pour cent sur le fonds capital de la compagnie, qui sera payé aux actionnaires ou leurs fondés de pouvoirs, dans ou après la journée du lundi, 23 du courant.

13 jan-4 L. MATTHEWS, président.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Océan, à Nlle-Orléans, 14 janvier 1837.

AVIS est par le présent donné aux actionnaires de cette institution, que l'élection de neuf directeurs pour l'année 1837, aura lieu au bureau de la compagnie, lundi, 6 février prochain, entre 10 heures du matin et 3 heures de l'après-midi.

16 jan-td W. M. TUPTS, Secrétaire.

Banque de la Bourse de la Nlle.-Orléans,

Le 9 janvier 1837.

CETTE institution tire des chèques sur New-York et Philadelphie. BRENAN,

10 jan 87 Caissier

COMPAGNIE DE LA BANQUE DE LA BOURSE DE LA NLLE-ORLEANS.

CETTE Institution achète des traites sur New-York et Philadelphie. Rd. BRENNAN,

11 janv—87 Caissier.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'AIGLE.

Nlle-Orléans, 8 Janvier 1837.

LE Président et les Directeurs de cette institution ont déclaré aujourd'hui un dividende de quarante pour cent sur le montant du fonds capital déjà payé; aussi qu'un dividende sera ajouté comme un nouveau paiement

Les actionnaires sur la portion de *stock* non payée, pourront être réduites proportionnellement.

10 janv J. WHITEHEAD, secrétaire.

BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE.

Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1837.

L'ELECTION annuelle, par les actionnaires, de six Directeurs pour cette banque, aura lieu à la Maison de Banque le Lundi 6 février prochain, entre 11 heures du matin et 3 heures de l'après midi.

Par ordre de la Direction,

4 janv. J. B. PERRAULT, Caissier.

Banque de Carrollton.

LA Banque achète des traites sur l'Angleterre.

3 janv J. NICHOLSON, caissier.

Banque de Carrollton.

LA Banque achète des traites sur France.

3 janv J. NICHOLSON, caissier

Compagnie de la Banque du Gaz.

LES livres de transfert de cette institution seront fermés depuis le 2e du courant jusqu'au 2 janvier et depuis le 10 janvier jusqu'au 30 du même mois inclusivement.

24 dec J W HOUSTON, caissier.

TRAITES sur l'Angleterre—La compagnie de la Banque du Gaz achètera et vendre des Traites sur l'Angleterre.

20 dec J. W HOUSTON, caissier.

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane

Nlle Orléans, 23 décembre 1836.

LES actionnaires sont prévenus que l'élection de 16 directeurs de cette institution, aura lieu le 4me. lundi, 23e jour de janvier 1837, dans le local de la banque, depuis 10 heures du matin jusqu'à 3 heures de l'après midi.

22 dec—3,3ps A.BAUDOUIN, caissier.

Bureau de la Compagnie du Chemin à Cornillons de la Nelle. Orléans & Carrollton.

LES Candidats de la Compagnie marcheront régulièrement du dépôt à l'encoignure des rues Pop-dras et Baronne, à celui de la Compagnie Pontchartrain, passant dans les rues du Camp, Royale, Saint Louis, Chartres et Condé.

Ils prathront à l'arrivée des chars de Carrollton, et arriveront à tems pour leur départ.

8 déc GEO. MERRICK, Ing.

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 30 Déc. 1836.

TRAITES sur Paris, à vendre par cette institution.

30 dec A. BAUDOUIN, caissier

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.

TRAITES à trois jours de vue sur New York, à 1/2 pour cent de prime.

20 dec A. BAUDOUIN, caissier

Banque de Commerce.

Nlle Orléans, 28 novembre 1836.

TRAITES à vue sur New York, à vendre à cette institution

29 nov ED. DUPLESSIS, caissier.

Banque d'Etat de la Louisiane

Nouvelle Orléans, 7 décembre 1836

CETTE institution tire sur Paris,

RICHARD RELF, caissier.

HYDRAULICS.—Le public est informé que l'on peut se procurer de l'eau dans les maisons situées sur les rues où les tuyaux de la Compagnie sont placés, en s'adressant par écrit à la Banque de Commerce. 3 nov 87

Banque de Carrollton.

TRAITES sur Paris, à vendre par cette institution.

18 dec JOHN NICHOLSON, caissier

Banque de Carrollton.

CHECKS à vue courte date sur le Nord, à vendre par cette institution.

17 dec JOHN NICHOLSON, caissier.

Banque de Carrollton.

TRAITES sur Londres, à vendre par cette Institution.

17 dec JOHN NICHOLSON, caissier.

ON pourra se procurer constamment au bureau, à l'office de Banks, du charbon de terre (coke) dont le gaz a été extrait, à raison de six escalins le baril.

10 dec87

Bureau de Lithographie d'Orléans.

En face de la Nouvelle Orléans, où l'on exécute avec promptitude et précision, des Plans de terres, Circulaires, Billets d'Echange, Checks à sur banques, tous les genres.

Aussi—Cartes hydrographiques, construites d'après renseignements, &c., en défaut de plans qui puissent servir de copies, à l'établissement de ce genre.

26 dec—3t* H. GROVES & Co.

BEURRE de Cambrai—25 barilles Beurre de Cambrai; 75 caisses Fromage, en débarquement et à vendre par

19 janv ROBT. H. WHITE,

31, rue Gravier.

AGENCE générale—Le soussigné de nouveau domicilié à la Nouvelle Orléans, se chargera, à l'avenir, des affaires des personnes qui voudront bien le juger en cet endroit, tant relativement, à la succession des successions, qu'à l'acquisition des propriétés, la vente, le partage de terres, la surveillance des travaux, et généralement de toutes affaires quelconques qui pourront lui être confiées avec confiance et de personnage de probité sera par la modération de toutes ses prétentions, la bonne qualité de leurs manufactures.

A. LABADIE & Co.

No 145 rue de Chartres.

Pour les ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL.—Le superbe navire ROBERT FULTON, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, capitaine E. Dubs. Pour fret ou passage, s'adresser à

SAM. THOMPSON & Co.

POUR LIVERPOOL.—*Le* A. 1. navire TAMANEND, fin voilier, doublé et chevillé en cuivre, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

SAM. THOMPSON & Co.

POUR LIVERPOOL.

Le navire AARAB, capitaine Marschall, maintenant en chargement à la presse à coton et en haut, peut prendre 300 balles de coton. Pour fret desquelles s'adresser à

GEORGE GREEN,

No 60, rue du Camp.

POUR LIVERPOOL.—Le A 1 navire QUEEN ADELAIDE, capitaine Barsaux, sera expédié sans délai pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements s'adresser à BAILEY & ABBOTT.

11 janv rue Bienville No. 14

POUR LIVERPOOL.—*Le* A 1 navire ABBOTSFORD, capitaine Mitchell, ayant la plus grande partie de son chargement à bord sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord

H CUAMMOCK & Co.

65 rue Gravier

POUR LIVERPOOL.—La barque WOLGA, fine voilière, Davis capitaine, a son chargement engagé. Pour fret ou passage s'adresser à R. GRONING & Co. 5 janv

POUR LIVERPOOL.—Le beau brick OMEGA, Bering capitaine, a son chargement engagé. Pour fret ou passage s'adresser à R. GRONING & Co. 5 janv.

POUR LE HAVRE.—Le superbe navire neuf et fin voilier *Badger*, J. Dyer capitaine, a besoin de 250 balles pour compléter son chargement, pour fret des quelles ou passage s'adresser à BAILEY & ABBOTT.

14 rue Bienville

Pour le Havre.—Le navire AI MERCHANT, capitaine Jordan, a besoin de 250 balles pour compléter son chargement. S'adresser à

L H GALE, 92, rue de la Commune.

Pour Liverpool.—Le navire AI KUTUSOFF, capitaine Taylor, a besoin de 850 balles pour compléter sa cargaison. Pour fret ou passage, s'adresser à

L H GALE, 93 rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.—*Le* navire anglais CASSANDRA, capt. Gregg, a besoin encore de 200 balles pour compléter son chargement. S'adresser à M. de LIZARDI & Co.

Pour Liverpool.—Le navire AI DALMATIA, capitaine Gwinlow, sera expédié sous peu. Pour passage s'adresser à

L H GALE, 93, rue de la Commune.

A VENDRE.—La goelette VELASCO, du port de 60 tonneaux, peut porter 700 balles et est en très bon état d'eau, et pourra être nouvellement la presse à coton d'un bas. S'adresser à

JAMES REED & Co,

28, rue Royale

A FRETER.—Le belle goélette WATERWITCH, capitaine Dupuis, prendra du fret pour quelque soit le port de Mexique, s'adresser à M.S. CUCULLU, LAFEVER & Co

19 janv—2

IGNOR E. KRAKAMP, Professeur de Flute, ayant eu conservatoire et primo flutiste à San Carlos de Naples, étant engagé au Théâtre St Charles de cette ville, qu'il continuera de donner des leçons de cet instrument. Pour ces conditions, s'adresser rue Grevier, No 118.

19 janv—1m

PIMENT—200 caisses Piment de la Jamaïque, en débarquement du navire Harriet, et à vendre par

GEO. W. HEWES & Co.

19 janv

Ventes par le Shérif.

J. W. Zacharie contre Matthew Collins.

COUR DE 2 PARISHES.—En vertu d'un ordre d'Elisa de saisie et de vente, à moi adressé, j'aurai vendu à la marguerite bourse, enseignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le lundi 6 février prochain, à une heure de relevée, un certain esclave nommé George, âgé de 25 ans, saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions, comptant.

5 janv FRED. BUISSON, shérif.

Richard G. Pitchard et G. Kohn—contre—Gandy & Beattie et John Smith.

ACTION EN DOMMAGES.

COUR DE PARISHES.—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse des Négociants rue Royale, entre les rues du Canal et Dauzan, en cette ville, le mardi trente-un janvier 1837, à une heure de relevée.

Les propriétés ci après décrites, savoir:

Les lots de terre Nos. 8, 10 et 11, sur un plan fait par Joseph Filé voyer de la ville, à la date du 21 décembre 1833, et déposé au bureau de Wm. Christy notaire, le 29 Janvier 1834.

Le lot No 8, mesure 25 pieds, deux pouces et trois lignes de face au chemin public, et 94 pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur, entre des traits parallèles et sur les lignes, sur la ligne supérieure qui traverse ou partant de la rue Clinton jusqu'au Chemin public, et 93 pieds 9 pouces et une ligne sur la ligne inférieure traversant également.

Le lot No. 11, mesure 25 pieds 2 pouces et 3 lignes de face au chemin public, 94 pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Clinton; 76 pieds, sept pouces et sept lignes sur la ligne supérieure traversant à partant de la rue Clinton, jusqu'au chemin public, et 78 pieds, sept pouces et sept lignes sur la ligne inférieure traversant également.

Et le lot No. 9, couformément au dit plan, mesure 25 pieds, 2 pouces et trois lignes au chemin public, 94 pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Clinton; 87 pieds neuf pouces et une ligne sur la ligne supérieure qui traverse, un partant de la rue Clinton jusqu'au chemin public, et 80 pieds deux pouces et quatre lignes sur la ligne inférieure traversant également.

Ces quatre terrains sont contigus.

Conditions de la vente,—Les termes et dessus décrits et les édifices qui s'y trouvent seront vendus séparément. Le acquéreur assurera le paiement des billets des susdits respectivement sur chaque terrain, aux Maire Aldermen et habitants, la balance est payable en billets endossés à un et deux ans, avec hypothèque spéciale sur le terrain, un partant de la vente à raison de sept pour cent par an.

Il est dû sur le lot No. 8 $3964 80 payables le 3 janvier 1837, $4167 60 payable le 3e janvier 1838, $4365 payable le 26 janvier 1839.

Il est dû sur le lot No 9 $3970 40 payable le 26 janvier 1837, $4067 20, payable le 26 janvier 1838, $4264 payable le 26 janvier 1839.

Il est dû sur le Lot No 10, $3941 20, payable le 26 Janvier, 1837, $4141 60, payable le 26 Janvier, 1838, $4340, payable le 26 Janvier, 1839.

Il est dû sur le Lot No. 11 $4020 20 payable le 26 janvier 1837, $4225 60 le 26 janvier 1838, et $4472 payables le 26 janvier 1839.

Les acquéreurs jouiront du privilège accordé par l'ordonnance de cette ville en date de 16 avril 1836, par laquelle il est permis de substituer des bonds ou obligations en faveur des commissaires de la caisse d'amortissement, payables 20 ans de l'échéance des respectifs des paiements ci-dessus, et portant intérêt, à six et demi pour cent par an payable tous les six mois et d'avance.

Dans le cas où les acquéreurs le requéreraient les parties consentent à ce que la vente du shérif soit ratifiée par acte devant notaire.

Les lots Nos. 8, 9 et 11 sont loués $3600 par an. Le lot No. 10 est loué $3000 par an, lesquels expirent le 26 janvier 1837. FRED. BUISSON, shérif.

20 décembre.

John Gibon & co. contre H. McGreal Littlefield e Shew contre le même.

COUR DE PARISHES.—En vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse à moi adressé et par consentement des parties, il sera vendu au magasin du shérif, rue d'Orléans, vis à vis le théâtre français, en cette ville, le lundi 16 janvier prochain, entre 10 heures du matin et 3 heures de l'après-midi.

Les propriétés et parts suivans saisis dans l'affaire ci-dessus, savoir:

Les parts de terre appartenant à Nathaniel Cox à Richard Bein, John Davy Bein et James Peach par acte au rapport de Jules Mussy, notaire public de la Nouvelle Orléans, en date du dix sept février mil huit cent trente cinq.

Conditions de la vente: un, deux et trois ans de crédit en billets endossés à satisfaction et assurés par hypothèque spéciale sur la propriété vendue.

W. F. C. DUPLESSIS, régistre des testaments.

N. B. L'acte de vente sera passé par devant M. B Cénas, notaire public, aux frais de l'acquéreur

21 jan

LOTERIE

Des Ecoles Gratuites,

Autorisée par un acte de la Législature de la Louisiane

Au profit de la Société des Ecoles de Ouachita,

APPROUVÉ LE 4 JAN 1833.

Classe No. 7, pour 1837,

Sera tirée à la Nouvelle-Orléans, Samedi, 28 janvier 1837

75 numéros; 9 numéros tirés.

CETTE loterie est formée d'après la combinaison ternaire de 75 numéros de 1 à 75 inclusivement, chaque numéro sera inscrit sur un billet, et déposé dans une roue au milieu de l'arène du tirage, et après avoir été tirés au hazard, d'après les règles et prix suivans annoncés distribués, conformément au programme imprimé, qui sera fourni avec les billets, savoir:

1 PRIX de	$12,000	est	$12,000
1	4,000		4,000
1	3,000		3,000
1	2,000		2,000
1	1,170		1,170
10	1,000		10,000
10	600		6,000
10	500		5,000
15	300		4,500
170	140		23,800
129	80		10,080
126	40		5,040
126	20		2,520
3780	10		37,800
3456	5		17,280
7814 PRIX, montant à			$ 242,080

Les billets sont au seulement de **cinq piastres**, mardi 24 Janvier 6 h du matin, et ne seront plus disponibles après cette heure.

Les billets gagnans pourront être présentés pour le paiement, pendant trente jours après le tirage, et ceux non présentés dans ce délai ne seront plus payables.

Les billets, d'adresser au Bureau de Commissaire, No. 27, à l'Arcade de Banks, ou No. 27, rue Gravier, derrière l'imprimerie du Bulletin.

20 janv—6m A. K. MEAD. Directeurs.

Avis de Sociétés.

L'ASSOCIATION—Les soussignés se sont associés aujourd'hui, sous la raison commerciale de Philip & Hart, pour conduire le commerce de commission et de transport.

JOS. M. PHILIPS,

18 janv 87 HENRY HART.

LES soussignés ont formé une société sous la raison de Reinecke, Delery & Co. et tiennent leur magasin rue de Chartres no 179.

G. W REINECKE,

P. DELERY.

F. L REINECKE.

3 jan 87

AVIS.—Les soussignés qui étaient associés sous la raison commerciale de *S. & M. Allen & Co.* continueront à l'avenir le même genre d'affaires sous celle de Allen, Clarke & Co.

SOLOMON ALLEN,

MOSES ALLEN,

16 janv—6 WILLIAM CLARKE Jr.

AVIS—A partir de ce jour, la société connue sous la raison de E. Pyrit & L. Carondge, pour les deux maisons rues de Chartres et St. Pierre, est dissoute d'un commun accord

Le seul L. Carondge est seul chargé de toute liquidation. L. CARONDGE.

16 janv—5 LOUIS CANONGE.

MAIRIE de la Nouvelle Orléans. Avis est donné aux acquéreurs primitifs des terrains vendus par autorisation des Etats Unis et de la ville de la Nouvelle Orléans, qui sont actuellement propriétaires et qui ont rempli toutes les conditions voulues par les ordonnances, de fournir sans délai leurs billets aux commissaires de la caisse d'amortissement général.

On espère que tous les autres propriétaires des dits terrains voudront ponctuellement leur billets, ce sous dont ils ont assumé le paiement.

23 jan—8 D. PRIEUR, maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conseil de la Municipalité No. 1.

Séance du 2 Janvier 1837.

Résolu, Que le conseil municipal consent comme important le prolongement de la rue Esplanade, depuis la route d'Bon due de la Rive, municipalité, ordonne, par la présente, l'ouverture de la dite rue. Le maire et l'avocat de la ville sont par la présente résolution la présente résolution, conformant au pour régler l'

Approuvé le

Signé PRIEUR, Maire.

Pour copie conforme

THEARD, Jr Secrétaire.

Conformément à la résolution qui précède, et en vertu des actions premiere et deuxième de la loi du 3 avril 1835, il est par cette donné que l'intendant du conseil de la municipalité No. 1 est de faire publiquement à la Bourse, en ligne droite, depuis l'endroit où elle se trouve arrêtée actuellement près de la rue des Ursulines, jusqu'à la rue de l'Esplanade, et de faire prolongement devra s'opérer à travers les propriétés des personnes dont les noms suivent: Charles Daucoudray, Prosper Aseur, Charles Chalon, Martinez Chenal, successeur Grifton, Soniat, Dufossat frères, Dr. Peaman, Moreau, H. Pédesclaux, N. Girius et Anthony Forstalden.

Nouvelle-Orléans, le 17 janvier 1837.

DENIS PRIEUR, Maire.

CHAPEAUX A LA MODE—Reçu dernièrement par le paquebot Nouvelle quelques caisses de chapeaux noirs de castor, et de soie, aussi des chapeaux blancs de castor et de laine; No. 23, rue des Magasins, contigu à l'encoignure de la rue de Chartres.

4 janv—3t* BRUSH & THACKER.

REÇU par l'Apocrate venant de Bordeaux, à vendre par le soussigné, à son magasin no 148, rue de Chartres entre St. Louis et Toulouse:

60 barriques vin rouge,

250 caisses St. Estèphe, St Julien et Château Margaux,

20 tierçons vin blanc de Grave,

30 tierçons vinaigre blanc,

4 demi tierçons eau de vie fine champagne, 12 qr do rassi; 28 paniers vin champagne.

3 jan—15,12j no 148 rue de Chartres.

LE soussigné ayant l'intention de se retirer du commerce, offre à vendre tout son fonds de magasin, consistant en bijouterie, montres, pendules, lampes astrales, à suspension, lampes d'argentée et verre, une partie de son stock, composant un magnifique assortiment des articles les plus nouveaux dans son genre, les ayant achetés lui-même en Europe; et comme il a l'intention de quitter pour rendre compte à son approbation aussi complet que possible, il se flatte que dans tous les Etats-Unis on ne pourra trouver aucun qui le surpasse. Le tout pourra être acheté à l'inventaire d'ici au 15 Février prochain, ou avant s'il n'en a pas disposé, dans cet intervalle, et l'offre alors en vente publique à l'encan.

Il offre aussi à louer à bail le magasin avec ses dépendances convenable avec la maison bourgeoise, No. 75, rue de Chartres, occupée à présent par le soussigné. Pour plus amples renseignements, s'adresser à

ARTHUR T. RASCH,

No. 75, rue de Chartres.

N B—Dans le même local se trouve un atelier de bijouterie, contenant les